

Reconnaissance du terrain

C'est de la reconnaissance du terrain que dépend le choix approprié des moyens dont on dispose pour établir une fondation solide, tout en évitant des travaux inutiles.

Pour bien connaître un terrain, il faut non seulement se livrer aux recherches indiquées plus haut, mais encore s'assurer, de plus, si le terrain qu'on rencontre à la surface ou près de la surface du sol, conserve les mêmes qualités et la même nature dans la profondeur et sur toute l'étendue que doit occuper la construction; s'il est composé de plusieurs couches, quelles en sont la nature, l'épaisseur et la résistance relatives. En général, ces reconnaissances se font en pratiquant dans le sol, soit des tranchées, soit des puits, soit des sondages suffisamment profonds. Ces travaux peuvent quelquefois être abrégés; on peut même s'en dispenser presque entièrement par des reconnaissances opérées dans les puits du voisinage ou par l'étude attentive des coupes naturelles ou artificielles qu'offrent les escarpements, les tranchées faites par le passage des chemins de fer, des canaux, des routes, etc.

On ne doit pas perdre de vue, en faisant ces reconnaissances, que les couches composant la croûte terrestre sont sujettes à s'amincir autant qu'à augmenter de puissance, et même à disparaître entièrement sur certains points de leur étendue; qu'elles peuvent varier en dureté et en cohésion d'un lieu à un autre; qu'elles peuvent présenter des sauts, des failles d'une grande largeur remplies de matières d'une nature différente, et d'autres accidents encore dont il est nécessaire de tenir compte.

Cette étude des terrains ne dispensera pas de vérifier, par quelques sondages au moins, si les indications fournies par les tranchées, les puits et les escarpements naturels à jour, conviennent aux lieux qui auront à recevoir la charge des principaux points d'appui.

Il est encore très important de savoir si, à une époque antérieure, le terrain n'a pas été traversé par des fossés remblayés depuis; s'il ne repose pas sur des carrières souterraines abandonnées.

A défaut de plans indiquant l'état antérieur des lieux, les vieillards de la localité pourront fournir des indications fort utiles, qu'il suffit de vérifier par des sondages.

Enfin, l'examen des constructions dans le voisinage, et les renseignements pris auprès des maçons du pays, permettront de savoir de quelle manière et sur quelle espèce de terrain ces constructions ont été fondées: si les murs ont conservé leur aplomb, s'ils sont lézardés; en un mot, de s'assurer si les méthodes suivies offrent toutes les garanties de sécurité qu'on est en droit d'exiger d'un terrain sur lequel on veut construire.

Les quelques remarques qui précèdent prouvent, ce me semble, toute l'importance que nous devons

accorder à l'établissement des fondations. C'est, en effet, de leur établissement que dépend la stabilité d'une construction.

Il n'est pas rare de voir des propriétaires s'étonner en constatant les murs de leur propriété se lézarder, et ils jettent la faute sur telle et telle cause; mais il ne leur viendra pas à l'idée de consulter une personne compétente pour prévenir ces accidents. Pourtant, le voisin avant lui s'est plaint du même dommage, ce qui n'empêchera pas ce dernier de l'imiter, quitte de se plaindre ensuite et d'avoir, au bout de deux ans, une construction qui paraîtra vieille.

On veut économiser quand même, et ce sont ces économies mal comprises, insensées même qui nous ont amenés à faire non pas des habitations dont nous devrions être fiers, mais des bicoques, qui nous laissent indifférents et qui, au lieu d'embellir notre ville, lui donne un aspect triste et désagréable.

Dans des conditions pareilles, qu'arrive-t-il? Je suppose qu'un père de famille achète une de ces propriétés pour constituer un patrimoine à ses enfants; après sa mort, cet immeuble aura diminué de valeur au lieu d'augmenter comme il espérait, et le rapport de cette même propriété, au lieu de constituer une rente pour ses héritiers, passera entièrement en réparations de tout genre, jusqu'à ce qu'enfin ces derniers, fatigués de ces dépenses continuelles, vendent leur héritage à un prix inférieur à celui de l'achat. Et c'est ainsi que ce petit capital, quelquefois amassé très péniblement, se trouve réduit à sa plus simple expression.

Dans le prochain entretien, nous traiterons une autre question relative à la solidité des constructions.

G. MANN, architecte.

**Je pris Froid,
Je devins malade**
ET JE PRIS

L'EMULSION

SCOTT

d'Huile de FOIE de MORUE

RÉSULTAT:

Je mange, je dors

et je suis d'une vigueur extraordinaire; je deviens gros, car cet admirable remède aux hypophosphites me guérit non-seulement ma

PHTISIE INCIPIENTE

mais augmenta en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je la prends aussi facilement que du lait.

L'EMULSION SCOTT

ne se vend qu'en flacons couleur saumon; chez tous les pharmaciens. Prix, 50 c. et \$1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.



Comme Régénérateur des Chaires il n'y a pas de doute que par l'

**EMULSION
SCOTT**

d'Huile de Foie de Morue

Aux HYPOPHOSPHITES de CHAUX et de SOUDE

Beaucoup de Malades ont gagné une livre par jour. Elle guérit LA PHTISIE, les Affections Scrofuleuses, Bronchites, Toux, Refroidissements et toutes les Maladies Tuberculeuses. Aussi agréable que du lait.

Préparée par SCOTT & BOWNE, Belleville.

L'EMULSION

d'Huile de FOIE de MORUE

SCOTT

Guérit la

PHTISIE

Quand elle est incipiente.

son Goût ressemble à celui du Lait.

Méfiez-vous des imitations et achetez les véritables flacons enveloppés dans du papier saumon.

Chez tous les Pharmaciens. — Prix, 50 cents et \$1.00.

SCOTT & BOWNE, Belleville.

REMERCIEMENTS A

"LA CANADIENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Bureaux: 114 rue St-Jacques, Montreal

EN FACE DU BUREAU DE POSTE.

M. J. LS. MICHAUD, Secrétaire.

QUÉBEC, 9 JUILLET, 1891.

Monsieur,

Permettez-nous de vous exprimer toute notre satisfaction de la manière prompt, obligeante et équitable avec laquelle la réclamation en vertu de la police No. 789, assurant la vie de feu Jacques Robitaille, pour la somme de DEUX MILLE PIASTRES, a été réglée par votre compagnie.

Le fait que la compagnie nous a beaucoup aidés à débrouiller cette affaire qui a été compliquée sans qu'il y eût aucunement de sa faute, parle grandement en faveur de son administration et celui de payer cette réclamation le jour même où les preuves ont été complétées, démontre l'avantage de s'assurer à une compagnie locale.

Bien à vous,

(Signé)

MALVINA MOISAN,
PIERRE ROBITAILLE.

\$2,000.00.

Argent à prêter sur première hypothèque.

Cette compagnie emploierait encore deux agents voyageurs et des agents locaux. — ur ces derniers, l'expérience n'est pas absolument nécessaire. S'adresser, personnellement ou écrire au bureau principal, Montréal.

MISON

Laurent, Laforce & Bourdeau

(FONDEE EN 1860)

No. 1637 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell, 1297

MONTREAL

SEULS IMPORTATEURS DES CÉLÈBRES PIANOS



HARDMAN, de New-York.

MARSHALL & WENDELL,
d'Albany, N.-Y.

IVERS & POND, de Boston.

ET DES MEILLEURS

Pianos et Orgues

FABRIQUÉS AU CANADA.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instrument qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.

REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toujours en mains PIANOS D'OCCASION